

Plate-forme Revendicative – Campus de Toulouse Rangueil (Sciences)

adoptée à l'unanimité (env. 800) par l'AG commune personnels – étudiants – 12 mars 2009

Pour des créations massives d'emplois statutaires supplémentaires

Contre les suppressions de postes et les contrats précaires.

- Non au démantèlement de la catégorie C : arrêt des suppressions de postes.
- Non aux suppressions de postes dans l'Enseignement et la Recherche publics.
- Non au nouveau contrat doctoral qui enlève des postes statutaires.
- Création des postes nécessaires pour appliquer la juste équivalence TP/TD.
- Créations de postes statutaires pour combler les manques et besoins dans l'Enseignement et la Recherche Publics.
- Contre la masterisation et la réforme des concours de recrutement dans l'enseignement.
- Pour une augmentation du nombre de postes au concours de recrutement (CRPE, CAPES, Agrégation).

Pour de meilleurs statuts et salaires pour mener à bien nos activités

Contre le démantèlement des statuts et contre la précarité.

- Préservation du statut d'Enseignant chercheur et de son esprit. Retrait du décret sur le statut d'enseignant-chercheur.
- Pour une revalorisation des statuts d'administratifs, de techniciens d'ouvriers.
- Non au rapport Lambert. Pour un réengagement massif de l'État dans l'aide sociale.
- Arrêt de l'externalisation des missions de service public.

Pour un service public d'enseignement et de recherche de qualité accessible à toutes et tous

Contre le démantèlement des services publics.

- La LRU accompagnée de la baisse des moyens financiers sont les fondements de cette réforme. Abrogation de la LRU.
- Maintien des EPST et des organismes de recherche.
- Maintien du caractère national des DUT et rétablissement du fléchage des moyens.
- Non au démantèlement du CROUS.
- Une carte d'étudiant = une carte de séjour.